

## Procès-verbal de l'assemblée générale de quartier du 16 juin 2015

Heure : 18 h 15 → 20 h 30

Lieu : Curo-Hall, rue Ropsy-Chaudron 7

Ordre du jour :

1. État d'avancement des projets ;
2. Projet de modification du programme d'actions ;
3. Présentation des projets financés dans le cadre du budget participatif.

Affluence : Au début de la réunion, une cinquantaine de personnes sont présentes

Compte-rendu

*Les remarques de l'Assemblée sont présentées en italiques.*

L'invitation aux assemblées générales est transmise via :

- un courrier distribué dans toutes les boîtes aux lettres du périmètre du CQD Compas ;
- la mailing list du Contrat qui compte près de 350 adresses (il est possible de s'y inscrire sur simple demande).

Un contrat de quartier est un programme d'actions dont le but est d'améliorer un quartier sur les plans urbanistique et socio-économique.

Le périmètre du CQD Compas s'étend des abattoirs au boulevard Poincaré. Quatre îlots au sud de la chaussée de Mons en font également partie.

Le budget du CQD Compas s'élève à près de 15.000.000 € et provient essentiellement de la Région. Près de 75 % du montant disponible est réservé à des opérations immobilières.

### **1. État d'avancement des projets**

#### **A. Pôle Liverpool-Chimiste**

Le projet phare du programme est le réaménagement de l'ancienne imprimerie Desmedt en équipement socio-culturel. Le Curo-Hall va redevenir une école et il est important de pouvoir offrir un nouvel espace aux activités socio-culturelles qui s'y déroulent.

Le protocole d'accord pour la subvention de l'achat du site (hors budget du CQD Compas) et le marché d'architecture pour la partie qui sera aménagée par la Commune (budget du CQD Compas) seront à l'ordre du jour du conseil communal du 25 juin.

Le cahier des charges pour le marché d'architecture de la partie qui sera aménagée par Beliris (budget du CQD Compas) est en cours d'écriture.

Bruxelles Environnement ne financera pas l'aménagement de la partie centrale du site (hors budget du CQD Compas) tant que l'ensemble des tronçons du futur parc de la Sennette ne seront pas la propriété des pouvoirs publics.

*Est-ce qu'un permis d'urbanisme a déjà été obtenu pour ce projet ?*

Non, la demande sera introduite sur base des plans qui seront réalisés par l'architecte qui sera désigné.

Il est à noter que le projet aboutira à une augmentation de la surface libre de construction.

## **B. Axe Ropsy-Chaudron**

Le 28 avril 2015, le Collège des Bourgmestre et Échevins a désigné Suède 36 pour l'étude du réaménagement de l'espace public entre Delacroix et Clemenceau.

L'étude est suivie par un comité d'accompagnement composé des différents acteurs clés du lieu : Abattoir, Commune, Région, STIB...

Des réunions publiques ont déjà été organisées :

- une marche exploratoire le 24 mai à 11 h ;
- un atelier de travail le jeudi 11 juin à 19 h au Curo-Hall.

Le diagnostic devrait être finalisé fin juin. Sur cette base, des scénarios de développement seront élaborés. Le scénario retenu fera l'objet d'un plan d'aménagement détaillé.

Dans la version actuelle du programme du CQD Compas, il n'y a pas de budget pour les travaux.

## **C. Pôle Lemmens**

La Commune est propriétaire du **n°4 de la place Lemmens** depuis fin avril. Le rez-de-chaussée sera rénové en fonction des besoins de l'asbl retenue pour son utilisation. Un appel à candidatures a été lancé afin d'en désigner une. Dix candidatures ont été reçues. Les six asbl ayant envoyé leur dossier dans les délais impartis sont invitées à prendre la parole.

*Est-ce qu'une décision doit être prise ce soir ?*

Non, la décision sera prise par le Collège. Le compte-rendu de cette assemblée fera partie du dossier soumis à délibération.

**La Source Jaillissante** est implantée depuis près de 4 ans le long de la chaussée de Ninove, à proximité de l'église Saint-Vincent de Paul. Ils y organisent un soutien scolaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi pendant la période scolaire. Le mercredi et pendant les vacances scolaires, ils organisent des activités extrascolaires : piscine, parc, cinéma... Les enfants accueillis ont entre 6 et 13 ans. Le bâtiment qu'ils occupent est à vendre et ils sont invités à partir. Ils n'accueillent pas seulement des enfants du quartier Scheut.

**L'UFLED** est implantée rue Docteur De Meersman et son objet est l'épanouissement de la femme. Pour le n°4 de la place Lemmens, elle propose : une permanence juridique et sociale, des services de proximité portés par différents partenaires, des cours d'alphabétisation et de couture, un parcours de citoyenneté pour les primo-arrivants, des activités d'insertion socio-professionnelle pour tout public... Le bien sera occupé du lundi au vendredi de 9 h à 17 h. Il est proposé de diviser l'espace en plusieurs locaux : accueil,

salles de classe, cuisine, atelier de couture, jardin-potager...

*Quid du local utilisé à l'heure actuelle ?*

Il sera conservé par l'UFLED pour des cours d'alpha et accueillir des personnes dans l'intimité.

*Combien de personnes fréquentent à l'heure actuelle les locaux de l'UFLED ?*

Près de 65 personnes. Il y a des personnes sur liste d'attente.

**Infor-Femmes**, dont le siège se situe avenue Clemenceau depuis près de 10 ans, est une association francophone qui prépare à des formations qualifiantes d'aide aux personnes et développe des activités en éducation permanente et cohésion sociale. Des cours d'alphabétisation et diverses activités (cours de code de la route, aquarelle, tables de conversation en espagnole...) sont organisées. Leur bail se termine en 2017. Après cette date, ils devront peut-être déménager car le propriétaire envisage de vendre le bien. Leur budget actuel ne leur permet pas de payer un gros loyer. L'association travaille sur deux thématiques fortes : le soutien à la parentalité et l'ancrage social dans l'espace public. Une localisation plus interne au quartier serait donc intéressante. Le public, 200 personnes qui habitent Anderlecht ou les communes voisines, est essentiellement féminin mais de plus en plus d'hommes participent aux activités (de 18 à 70 ans voir plus). Au n°4 de la place Lemmens, ils souhaitent créer un vrai lieu de rencontre pour les habitants du quartier. Il souhaite travailler le projet sur base de cycles de 3 ans. L'association propose de diviser l'espace en plusieurs salles de réunion et bureaux. Des lanternes pourraient être aménagés pour amener de la lumière dans le lieu.

*Il est dommage que le projet ne propose pas d'activités en néerlandais.*

L'association n'est pas subventionnée par la communauté flamande.

*Quels seront les horaires d'occupation ?*

Du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h.

*Quel est le pourcentage de public qui vient du quartier ?*

Approximativement 50 %.

**BabaFish** est une compagnie de cirque contemporain (3 personnes). Elle n'a pas encore de lieu fixe. Leur projet est de mélanger les artistes professionnels et les habitants du quartier. Leur spécialité est le cirque aérien. Leurs prestations sont souvent intégrées à des spectacles de danse contemporaine. La compagnie travaille pour le moment sur un spectacle qui parle des droits de la femme. Le cirque est intéressant pour travailler la notion de confiance.

*Est-ce qu'il y a un lien avec Circus Zonder Handen, Cirqu'Conflex ou d'autres associations de ce type ?*

Toutes les associations actives dans le domaine du cirque se connaissent mais il n'y a pas de lien direct. Le projet est uniquement porté par BabaFish. Elle est ouverte à des

partenariats.

*Est-ce que la hauteur sous plafond actuelle convient aux activités ?*

Pour la haute voltige, c'est un peu limite. Un rehaussement du plafond devrait idéalement être étudié.

*Est-ce que la porte du lieu sera ouverte à des horaires réguliers ?*

Non, il sera ouvert lorsque des activités destinées à tout en chacun y seront organisées.

**RED/Laboratoire Pédagogique** existe depuis 5 ans. L'asbl n'a pas de locaux fixes. Les activités s'implantent dans les espaces des différents partenaires. L'association est composée d'enseignants qui travaillent à Saint-Gilles. Le but de l'asbl est de faire émerger de nouvelles pratiques pédagogiques. Il propose un projet double en réponse aux appels à candidatures pour l'exploitation des n°4 de la place Lemmens et 14A de la rue de la Rosée : une bibliothèque-jardin. Le mode de fonctionnement envisagé pour ce lieu d'accès aux savoirs est l'autogestion. Les usagers des locaux seront intimement liés à leur gestion. L'implantation de RED à Cureghem permettra de mieux connecter le quartier au réseau culturel bruxellois.

*Quel est le public cible ?*

Il y aura des activités pour enfants, adolescents et adultes. Des partenariats seront développés avec les écoles du quartier.

*Ce qui est intéressant dans le projet, c'est qu'il propose la réactivation d'un potager collectif abandonné. Les jardins partagés sont des générateurs de lien. L'exemple des Goujons est souligné.*

Pour le n°14A de la rue de la Rosée, il y a eu une seule autre candidature, celle du Début des Haricots. Cette association demande une intervention financière du CQD Compas. Cela impliquerait une modification du programme d'actions avec un budget pour cette opération. A ce stade, d'autres opérations ont été jugées prioritaires. Nous y reviendrons.

*L'implantation d'une bibliothèque au n°4 de la place Lemmens est une bonne idée, cela répondrait à un manque dans le quartier.*

**Lumina** n'est pas présent. Leur projet consiste en l'aménagement d'un espace d'activités pour personnes handicapées.

*Un lieu de convivialité devrait être créé à cet endroit.*

L'avis de marché pour la mission d'étude et de suivi des travaux de la réaffectation du rez-de-chaussée du **n°20 de la rue de la Poterie** en crèche sera publié demain ou après demain. Les candidatures devront être introduites le 13 juillet à 10 h au plus tard. Les cinq meilleurs candidats seront invités à formuler une offre avec esquisse. Le bureau désigné sur cette base préparera ensuite le dossier de permis d'urbanisme.

*Est-ce que tout le rez-de-chaussée sera occupé par une crèche ?*

Oui mais notons que plusieurs unités fonctionnelles seront constituées.

*Combien d'étages compte le bâtiment ? Seront-ils utilisés par la Crèche ?*

Il s'agit d'un bâtiment existant qui compte 5 étages. Seul le rez accueillera une crèche. Les logements aux étages seront conservés.

Une étude réalisée par un ingénieur démontre que le projet de jardin de toiture sur les **n°1-21 de la place Lemmens** ne pourra pas se faire avec le budget réservé à cette fin (250.000 €).

#### **D. Logements solidaires**

Les négociations en vue d'acheter le n°44 de la rue Abbé Cuyllits sont toujours en cours. Une fois acquis, le bien fera l'objet d'un marché de promotion de travaux afin d'y construire un habitat solidaire composé de près de 8 logements.

Une reconnaissance de l'état du sol doit être réalisée avant de pouvoir envisager une alinéation des droits réels vu que la parcelle est présumée polluée.

#### **E. Propreté**

Un coin éducatif propreté sera aménagé au n°14A de la rue de la Rosée. Plusieurs petits conteneurs ainsi qu'une give box y seront installés. Le nettoyage du site a commencé, il devrait être opérationnel en septembre.

Un agent a été engagé par le service Propreté afin de surveiller le site et de développer des actions de sensibilisation dans le quartier.

*Il est important que le lieu soit bien surveillé. Le quartier n'est pas calme et il ne faudrait pas que la give box soit incendiée. Il est important que le lieu soit bien surveillé.*

La give box sera placée à l'intérieur d'un terrain clôturé accessible uniquement en présence d'un agent communal.

*Combien de conteneurs seront installés sur le site ?*

Ce n'est pas encore défini à ce stade.

#### **F. Formation et emploi**

Une nouvelle publication sera mise en page par **Maks** (ISP via design graphique) fin de cette année.

Le chantier de réfection des trottoirs de la rue Memling, mené par la **Régie des quartiers**, a commencé (ISP via rénovation de l'espace public).

Un chef d'équipe a été engagé par l'**ULAC** en vue de former des personnes émargeant au CPAS via la rénovation de logements communaux. Une dizaine de logements ont déjà pu bénéficier d'une intervention.

**Euclides** a déjà organisé plusieurs parcours d'inclusion économique et rencontré plusieurs entrepreneurs en vue d'identifier des pistes d'activités à développer.

Le **Service Économie** est en train de relancer une plateforme d'échange regroupant les employeurs du quartier. Une part du budget sera consacrée au financement de projets d'insertion socio-professionnelle (ISP). Des appels à projet seront lancés.

### **G. Animation socio-culturelle**

**Bouledeneige** a organisé des activités pour les enfants sur la place Lemmens tous les mercredis après-midi pendant l'été. Cette année, il propose d'investir également la plaine de Liverpool certains dimanches.

La maison des enfants « Compas » a été inaugurée le 13 novembre. Elle offre un accueil extra-scolaire à une trentaine enfants de 6 à 12 ans. Le CQD Compas finance une partie des frais de personnel.

*Qui gère cette maison ?*

#### **La Vie associative francophone d'Anderlecht**

D'autres associations (la Rosée et l'Université Populaire d'Anderlecht) proposent un soutien scolaire pour les enfants de 6 à 12 ans mais cela ne semble pas suffisant puisque des demandes ne peuvent être honorées (listes d'attente).

L'école de devoirs (12-18 ans) d'Avicenne prend place les lundi, mardi et jeudi de 16 h à 19 h dans une classe du Curo-Hall. Une séance est également organisée le mercredi pendant les examens (juin et août).

*Quelle est la capacité d'accueil du local ?*

Une quinzaine de jeunes peuvent être accueillis.

Le **Service Jeunesse néerlandophone** va organiser des activités socio-culturelles (art, sport urbain...) dans le quartier en partenariat avec différentes associations (Beeldenstorm, Buurtsport, Maks...). Buurtsport organisera dès cet été des activités sportives dans le parc de la Rosée. Des activités seront aussi probablement organisées dans le Curo-Hall à partir du mois de septembre.

Le **Service Jeunesse francophone** a organisé plusieurs stages de street art l'année passée. Il envisage d'organiser, à terme, une festival des arts urbains.

**Rezolution** organise aussi des activités socio-culturelles pour les jeunes. Ils occupent désormais un local aux n°31-33 de la rue du Chimiste. Le CQD Compas finance une partie des frais de personnel.

**UFLED** développe des activités qui visent l'épanouissement de la femme (alphabétisation, couture, cuisine...).

Le **Service Santé** anime un réseau santé et organise des actions de promotion de la santé dans le quartier. Une enquête a été réalisée afin de mieux comprendre les besoins

de la population en la matière. Les résultats seront communiqués le 25 juin.

Le **Service Sport** organise des activités sportives dans le quartier et travaille à l'amélioration de son infrastructure sportive. Un mur d'escalade a été installé dans la maison de quartier Chimiste. A terme, des vélos seront achetés.

**Musique plurielle** propose des ateliers d'apprentissage (CAF, UFLED, Espace 16 arts...) de la langue française via la musique et le chant.

**Walalou** mène deux projets éducatifs avec le jeu de société comme angle d'approche. L'asbl est localisée au n°28 de la rue Otlet.

*Plusieurs parents regrettent qu'aucun soutien scolaire en néerlandais n'est organisé dans le quartier. Il faut aller loin pour en trouver (Scherbeek, Dilbeek...) ou alors s'orienter vers des cours privés qui coûtent chers. Le KIK, rue Odon 27, ne propose pas de soutien scolaire. Il s'agit d'une association d'accueil extrascolaire.*

## **G. Participation et coordination**

L'antenne de quartier est un lieu d'information et de réunion pour le CQD Compas. Elle est située dans la plaine de Liverpool.

Les résultats du budget participatif vont être abordés en détail en fin de réunion.

Un soutien financier a été apporté à la fête du quartier qui s'est déroulée fin avril (près de 5.000 EUR).

Le chef de projet est toujours en fonction.

## **2. Projet de modification du programme d'actions**

*Samenlevingsopbouw prend la parole pour remercier le Collège des Bourgmestre et Échevins d'avoir intégré leur proposition de projet au programme dans le cadre de la reventilation. Le budget a été réduit car une autre source de financement a pu être trouvée pour le personnel (249.280 € → 13.000 €).*

*UFLED témoigne de la qualité du travail de cette asbl. Ils ont déjà travaillé ensemble, notamment dans le cadre du CQ Lemmens. Il est intéressant de travailler sur la thématique du logement vu que c'est la crise à ce niveau là.*

Le projet Woonwinkel vise à offrir une formation sur mesure aux habitants qui souhaitent réaliser de petits travaux dans leur logement. Le statut d'opération de réserve a été accordé à ce projet par le Collège des Bourgmestre et Échevins en séance du 22 avril 2014. Certaines opérations de réserves pourraient devenir des opérations prioritaires cette année puisque la législation autorise les modifications de programme lors de la deuxième année de la phase opérationnelle. Notons toutefois que le statut d'opération de réserve ne garantit pas une intégration dans le programme. Cela est précisé explicitement dans la délibération du Collège. Dans le projet de modification du programme d'actions qui va être présenté aujourd'hui, elle ne figure pas dans les opérations prioritaires. Jusqu'au 31 décembre, la Commune peut introduire une demande de modification de programme. Il y aura peut-être une troisième modification si nécessaire. Notons également que la

Région peu apporter des modifications aux ajustements proposés. Rappelons qu'elle avait modifié le programme retenu par le Conseil en année de programmation.

*Samenlevingsopbouw regrette que l'avis de l'assemblée générale ne soit pas davantage pris en compte. Les décisions devraient être mieux justifiées. Un soutien est demandé aux personnes présentes afin que les 13.000 € sollicités pour le Woonwinkel soient intégrés aux opérations prioritaires. Une personne estime que c'est la moindre des choses.*

Voici les modifications proposées :

– **Augmentation du budget de l'opération A** (pôle Liverpool-Chimiste) de 537.954 EUR afin de tenir compte de l'affinage du programme et du nouveau positionnement de Bruxelles Environnement (pas de financement du parc de la Sennette tant que tous les tronçons ne se seront pas la propriété des pouvoirs publics).

Le programme du projet a été affiné sur base d'une nouvelle réunion avec les départements communaux concernés directement ou indirectement par l'occupation du bien (Prévention et cohésion sociale + Matières communautaires NL). Il a été convenu de rationaliser l'aménagement des lieux. La Commune gèrera l'occupation des locaux aménagés. La partie nord-est du site Desmedt (aménagée par Beliris) sera convertie en logement(s), bureaux, cuisine didactique, cafétéria, studios (musique, danse...) et parc. La partie sud-ouest du site Desmedt (aménagée par la Commune) sera convertie en logement(s), bureau, ateliers, grande salle polyvalente et espace d'exposition.

– **Diminution du budget de l'opération C4** (toiture verte solidaire – ULAC) de 249.728 EUR afin de tenir compte de l'étude technique qui aboutit à la conclusion qu'il est préférable d'abandonner le projet.

– **Augmentation du budget de l'opération D2** (habitat solidaire au n°44 de la rue Abbé Cuyllits – Commune) de 109.000 EUR. L'objectif est d'augmenter les chances de réussite de l'opération qui prévoit l'acquisition du foncier et sa cession à un promoteur social (marché de promotion de travaux). Vu que le sol de la parcelle en question est présumé pollué, des frais doivent être engagés pour étudier cette composante et une revente à 60.500 € semble improbable.

– **Introduction d'une opération D5** (local communautaire au n°10 de la rue Haberman – ULAC) avec un budget de 85.548 EUR. La réalisation de ce projet permettra de fournir un nouvel espace collectif aux habitats solidaires du quartier. L'espace collectif existant au n°1-21 de la place Lemmens sera intégré à un logement qui permettra, de la sorte, d'accueillir une famille nombreuse.

– **Diminution du budget de l'opération G4** (Coordination ISP et employeurs – Commune) de 90.000 EUR. Ce montant correspond au budget 2014 « personnel » et « fonctionnement » non dépensé.

– **Augmentation de l'opération G6** (ISP via rénovation de logement communaux – ULAC) de 76.038 EUR. Ce montant permettrait de développer ce projet jusqu'à la fin de la phase opérationnelle.

– **Diminution du budget de l'opération H3** (Made in Kuregem – Commune) de 2.000

EUR. Ce montant correspond au budget 2014 « fonctionnement » non dépensé.

– **Diminution du budget de l'opération H4** (Cureghem street zone – Commune) de 49.556 EUR. Ce montant correspond au budget « matériel » vu que les locaux dont il est question dans la fiche de projet ne seront pas prêts avant la fin de la phase opérationnelle additionné du budget 2014 « personnel » et « fonctionnement » non dépensé.

– **Diminution du budget de l'opération H7** (Compas en santé - Commune) de 13.998 EUR. Ce montant correspond au budget 2014 « personnel » non dépensé.

– **Diminution du budget de l'opération H8** (Programmation sportive – Commune) de 5.454 EUR. Ce montant correspond au budget 2014 « fonctionnement » non dépensé.

– **Augmentation du budget de l'opération I1** (Antenne de quartier – Commune) de 24.195 EUR. Cela permettra d'améliorer le projet. Notamment de prendre en charge le nettoyage du lieu.

– **Introduction d'une opération I5** (Architecte – Commune) avec un budget de 135.000 EUR. L'objectif est d'augmenter les chances de réussite des opérations immobilières. Cette personne sera chargée du lancement et/ou du suivi des trois marchés d'architecture et du marché de promotion de travaux qu'il est prévu de réaliser dans le cadre des opérations prioritaires.

Le projet de modification du programme d'actions ne comprend plus de budget en réserve.

*Cela fait longtemps qu'on parle de la réhabilitation du n°10 de la rue Haberman. Est-ce qu'on va enfin aboutir dans ce dossier ?*

La Commune vient de confier le bien à l'ULAC (emphythéose) afin qu'elle prenne en charge le projet. Il est proposé d'intégrer une partie du projet (local communautaire) au programme du CQD Compas afin de le soutenir.

*Quelle sera la nouvelle fonction du lieu ?*

Habitat solidaire.

*C'est étonnant de ne pas avoir pensé à intégrer le coût d'un architecte en année de programmation.*

Il y a deux ans, le service Rénovation urbaine avait une cellule technique composée de plusieurs agents. Il n'en reste plus qu'un et la charge de travail est conséquente. Il y a quatre CQD actifs à Anderlecht : Canal-Midi, Scheut, Compas et Biestebroek.

### **3. Présentation des projets financés dans le cadre du budget participatif**

Il s'agit d'un budget (100.000 EUR) dont la gestion est confiée aux habitants.

Aucune dépense n'a été réalisée en 2014 mais un règlement a été élaboré en partenariat avec les habitants et les autres acteurs du quartier à l'automne.

Les priorités définies pour les projets sont les suivantes : convivialité, propreté, mobilité, et

éducation permanente.

Début 2015, un appel à projet a été lancé et 5 projets retenus.

Une vingtaine d'habitants de différents profils ont participé à la sélection.

**Mapuche Urbano**, en partenariat avec la Rosée, va embellir la place Lemmens via 3 types d'intervention : affichage de grands patchworks colorés, mise en place de silhouettes autour de certains arbres et végétalisation de la façade des n°1-21 (crèche et habitat solidaire). Le but est d'amener de la couleur sur la place.

**KIK** va organiser des actions de sensibilisation à la propreté avec les enfants : atelier tri des déchets avec les parents, ballon de foot contre propreté...

**Infor-femmes** va développer un journal de quartier avec les habitants du quartier. Il contiendra des textes issus des ateliers d'écriture.

**UFLED** va préparer des repas collectifs afin de sensibiliser la population à une alimentation saine. Le prix sera modique pour les habitants. Des affiches et des flyers seront diffusés en temps voulu.

**Charlotte et Tine**, des habitantes du quartier, ont le projet d'aménager un parc temporaire sur la friche sise entre les rues Memling et Gheude. Tout le montant demandé n'a pas été octroyé mais les 8000 EUR octroyés pourront permettre au projet de se lancer.

L'argent a été versé. Les pièces justificatives des dépenses réalisées en 2015 doivent être rentrées à la fin de cette année.

Le règlement du projet est sur le site Internet. Il sera revu à partir du mois de septembre.